

AFFAIRE N° 18

OBJET : PROGRAMME EAU 1984

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je sou mets à votre approbation le programme eau 1984, proposé par la Commission des Travaux Publics qui s'est réunie le 22 décembre 1983

Il s'agit des opérations ci-après :

- Achat d'une pompe de secours pour Ilet à Quinquina
- Nettoyage du puits de la ZEC - Chaudron
- Pose de détendeurs
 - . Hauts de Bellepierre
 - . Réservoir des écoles Bretagne
- Etude Réservoir Foucherolles Moufia (1ère tranche)
- Extension chemin Prudent-Sautron Moufia
- A.E.P. Cité Vidot - Renforcement de réseau 1ère tranche
- Extension chemin de la Chapelle - Bretagne

L'ensemble des travaux a été évalué à 1 000 000 F et sera financé de la façon suivante :

- subvention FIDOM.....	200 000 F
- emprunt C.D.C.....	800 000 F

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- de vous prononcer sur ce programme
- de m'autoriser à :
 - * solliciter la subvention et l'emprunt correspondants
 - * lancer les consultations d'entreprises et s'il y a lieu à traiter par marché négocié

Je mets la question aux voix.

AVIS DES COMMISSIONS :

- Travaux Publics : favorable
- Finances : la commission demande de retirer l'affaire Cité Vidot pour un complément d'études (pour détermination des droits et obligations de la mairie, de la CGE et des propriétaires). Favorable pour le reste.

ADOpte A L'UNANIMITE

*Recu à la Préfecture
le 08/03/1984*